

LE CONSEIL GÉNÉRAL JUNIOR FÊTE SA 10^e ÉDITION !

André Boissonnet, Vice-Président du Conseil général chargé de l'éducation, des transports, de l'enseignement supérieur et en charge du personnel départemental, a le plaisir d'accueillir ce vendredi 20 juin la session du Conseil général Junior qui a lieu à l'Hôtel du Département en présence des 18 Conseillers généraux Juniors.

10 ans de projets au Conseil général Junior

Créé en 2005, le Conseil général Junior (CGJ) est une **initiative pédagogique et civique destinée aux collégiens des classes de 6^{ème} du département**. Dans le cadre du CGJ, de nombreux projets ont vu le jour : action contre le racisme, correspondre avec l'Europe, blog 100% collégiens, action citoyenne, etc.

Cette année, parmi les 38 collèges du Loir-et-Cher, **18 classes** (elles étaient 17 en 2013) font partie du Conseil général Junior dont 3 classes de collèges privés et 1 classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) du collège Marcel Carné de Vineuil.

Parmi les collèges participants, les établissements Saint-Exupéry de Contres et René Cassin d'Ouzouer-le-Marché sont les plus assidus puisqu'ils ont participé à toutes les éditions du CGJ depuis sa création.

Pour cette 10^{ème} édition, les 18 Conseillers généraux Juniors (10 filles et 8 garçons) ont été élus en fin d'année 2013 par les élèves de chaque classe participante.

Une commission a été organisée en février afin de réunir les Conseillers généraux Juniors et leur professeur référent. C'était l'occasion pour eux d'avoir de riches échanges avec 15 anciens Conseillers généraux Juniors qui étaient venus pour partager leurs découvertes au collège et leur expérience de Conseiller général junior.

L'intégration au collège au cœur de la thématique de cette 10^e édition

Depuis 2009, les élèves des classes participantes travaillent sur un projet commun. Cette année, il s'agit du **partage des découvertes faites au cours de leur première année au collège**.

Les classes participantes racontent, à l'aide des supports de leur choix (Article, interview, BD, roman-photo, etc.) quelles ont été leurs découvertes à l'entrée en 6^e dans ce nouvel univers qu'est le collège.

Cette séance plénière du Conseil général Junior permet aux jeunes élus de voter pour définir les 6 sujets lauréats qui seront publiés dans un recueil édité par le Conseil général. Cet ouvrage, dont le titre doit être choisi par les Conseillers généraux Juniors, sera distribué à la rentrée 2014 aux élèves de 6^e de tous les collèges du département, afin de faciliter leur intégration.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12